

Novembre 2023

Votre bulletin d'information mensuel – n°27

Edito

Traditionnellement le mois de novembre est propice au recueillement avec le 1^{er} novembre, journée où les français fleurissent les tombes de leurs morts et le 11 novembre, date de l'armistice de 1918, journée pour se souvenir et pour dire « non » à la guerre dont on pensait naïvement qu'elle serait la dernière !...

Zoom sur...

Les dépôts d'ordures sauvages

Cela fait un certain nombre de fois que nous abordons le sujet, mais hélas rien change. Nous rappelons simplement que le ramassage d'ordures sauvages mobilise un employé deux jours pas semaine en moyenne pour un coût pour la collectivité se situant en 15,000 et 20,000 euros par an.

Nous préférons naturellement occuper cet agent, et employer cette somme importante, à des projets plus constructifs. Un comble au vu du nombre de déchetteries disponibles dans un rayon de 10 km de notre commune !

Le CCAS :

Le CCAS propose une aide pour les élèves des établissements publics et associations de la Commune se déplaçant en classes transplantées, voyage scolaire ou pédagogique, en fonction de leur quotient familial (QF jusqu'à 625), dans la limite de 110€ d'aide.

Les pièces justificatives à fournir sont les mêmes que pour les bons de Noël ou l'Aide supplémentaire à la cantine.

D'autres aides sont détaillées dans l'Echo du mois d'Octobre, notamment les bons de Noël, l'aide supplémentaire à la cantine, l'aide de 100€ pour les étudiants et les jeunes chômeurs, ainsi que l'aide au permis de conduire.

Rappel cantine :

Un petit rappel pour vous signaler que vous avez jusqu'à jeudi 02/11 /2023 avant 11h, sur votre espace personnel, pour les réservations des repas pour la cantine de la semaine du 06/11/2023.

Si les repas ne sont pas commandés dans les délais, nous n'allons pas pouvoir accueillir autant d'enfants car nous n'aurons pas les quantités requises. Vous éviterez également les pénalités.

Cérémonie du 11 novembre :

Elle partira à 10 h de la Place de la Paix au village. Nous invitons les julirosiens à venir nombreux manifester leur intérêt pour cette commémoration

Rappel composteurs :

Des composteurs sont à disposition pour les julirosiens qui veulent en faire l'acquisition.
Conditions : s'inscrire en mairie et s'acquitter de la somme de 20 €